



# LES RISQUES MAJEURS A L'ILE-TUDY

# DICRIM

Document d'Information Communal des Risques Majeurs

[www.ile-tudy.fr](http://www.ile-tudy.fr)

MAIRIE





Éric JOUSSEAUME,  
Maire de l'Ile-Tudy.

# Le mot du maire

Le territoire de notre commune littorale offre un environnement exceptionnel par la qualité de ses paysages et de son patrimoine.

La sécurité des habitants reste une des préoccupations majeures de l'équipe municipale.

Notre commune doit se prémunir contre les risques majeurs auxquels elle est exposée : phénomènes météorologiques, submersion ...

Nous devons les prévenir et nous préparer à toute éventualité.

Aussi, nous avons élaboré ce Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) qui recense les risques, informe sur les mesures de prévention et d'alerte, et vous renseigne sur les conseils et numéros pratiques.

L'ambition de ce document est de faire de chacun de nous un acteur de la sécurité, qu'il s'agisse de la sienne ou de celle des autres.

C'est un document que je vous invite à lire et à conserver.

Prévenir pour mieux réagir !

**Page 3 : Les risques**

**Page 4 : Les lieux de regroupement**

Page 5 : La localisation des risques

**Page 6 : Érosion marine**

**Page 7 : Submersion et inondation**

**Page 8 : Tempête**

**Page 9 : Pollution marine**

Page 10 : Grand froid

**Page 11 : Canicule**

**Page 12 : Risque sanitaire**

**Encart à détacher et à coller dans un endroit visible :**



**Les bons réflexes**

**Contacts**

# A QUELS RISQUES SOMMES-NOUS EXPOSÉS ?



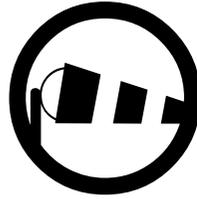
**Érosion marine**



**Submersion**



**Inondation**



**Tempête**



**Pollution maritime**



**Grand froid**



**Canicule**



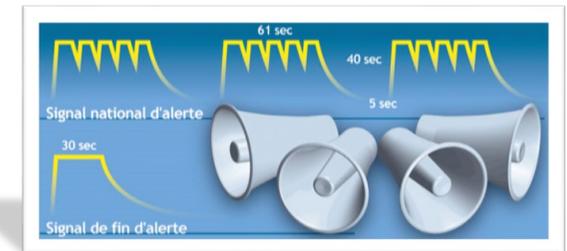
**Risque sanitaire**

Tous ces événements peuvent être anticipés, il suffit d'être vigilant, de se tenir informé et d'adapter ses activités. La sécurité civile est l'affaire de tous et chacun doit être acteur de sa sécurité et de celle des autres.

Le maire a la mission de diffuser l'alerte auprès de ses concitoyens.

A l'échelle de la commune, l'alerte doit se concevoir à deux niveaux :

- La réception de l'alerte
- La diffusion d'une alerte à destination de la population.



- **Sirène** : installée sur le toit de l'atelier municipal. Les essais ont lieu le 1<sup>er</sup> mercredi du mois à 12h.
- **Tocsin (Eglise)** **France Inter.....95.4**
- **Radio** : Fréquences des radios : **France Info.....105.5**  
**France Bleu Breizh Izel...98.6**
- **Véhicule Municipal avec Mégaphone**
- Message sur le **panneau d'information lumineux** situé Place des Déportés
- **Porte à porte** des employés et élus municipaux

# Les lieux de regroupement

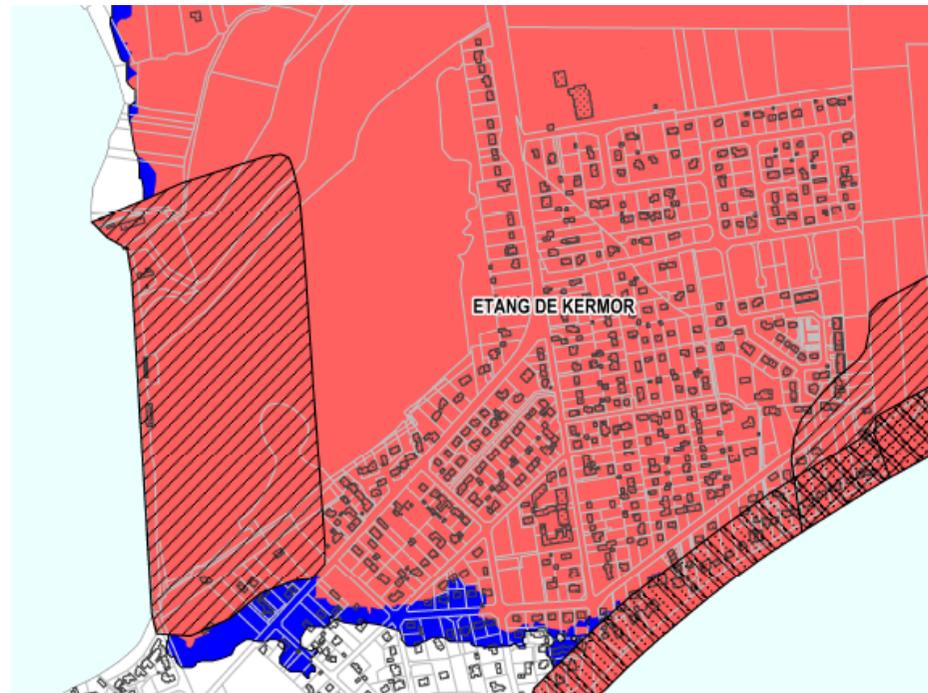
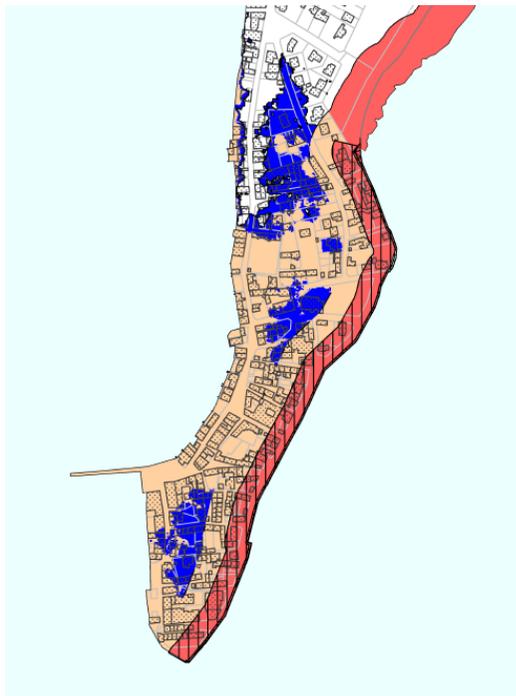
Salle	Photo	Adresse	Téléphone
Salle Polyvalente		13, rue Principale	02.98.60.50.59
Centre Nautique		1, rue des mousses	02.98.56.43.10
Ecole		12, rue des écoles	02.98.56.43.56
Maison de la pointe		Rue de la Pointe	
Camping municipal (Vestiaires)		23, avenue des sports	02.98.56.43.39
Centre Berry Tudy		50 Avenue de Bretagne	02.98.56.43.35

# Les Zones à Risques

Le principal risque à l'Ile-Tudy est le risque de submersion marine à divers degrés différents :

- **Rupture du cordon littoral** à la hauteur du Treustel entre les enrochements situés à l'extrémité Est de la commune à la frontière entre l'Ile-Tudy et Combrit, et les blockhaus situés à environ 1 km vers Sainte Marine. La brèche provoquée pourrait être comblée dès que la marée le permettrait. L'évacuation de l'eau se ferait par les vannes de la digue de Kermor.
- **Rupture de la digue de Kermor** : La mairie prévient l'autorité préfectorale qui déclenche le dispositif ORSEC.
- **Franchissement de la mer au-dessus du boulevard de l'océan**

Ces enjeux sont encadrés par Le Plan des Prévention des Risques Littoraux approuvé le 12 juillet 2016 (en rouge les zones à risques majeurs)





# Érosion marine

L'érosion marine correspond à un recul du trait de côte sous l'action de la mer, notamment le déferlement des fortes vagues associé aux fortes rafales et aux tempêtes mais également due à la montée des océans et la disparition de végétaux stabilisant les dunes.

## AVANT

- S'informer des risques encourus
- S'informer des consignes de sécurité
- Respecter la signalisation (passage interdit en raison d'un risque d'effondrement)

## PENDANT

- S'écarter
- Ne pas revenir sur ses pas
- Ne pas entrer dans un bâtiment endommagé

## APRÈS

- Informer les autorités
- Se mettre à disposition des secours



# Submersion et Inondation



La submersion marine est une brusque remontée du niveau maritime résultant de la conjonction plus ou moins concomitante de plusieurs phénomènes : un coefficient de marée élevé et la pleine mer, un vent fort de secteur Est/Sud-Est/Sud-ouest et une surcote due à une dépression atmosphérique. Les submersions marines envahissent généralement les terrains situés en dessous du niveau des plus hautes mers, mais aussi parfois, au-dessus si des projections d'eaux marines franchissent des ouvrages de protection (naturels ou artificiels), surcote due à la houle.

## AVANT

- Se tenir informé de l'évolution auprès de la mairie
- Suivre les consignes de sécurité
- Déplacer les véhicules stationnés devant le trait de côte
- Se protéger de la montée des eaux (boucher les ouvertures basses du domicile, mettre les équipements utiles dans les étages)
- Couper l'électricité
- Vérifiez vos réserves (eau potable, aliments, bougies, piles)

## PENDANT

- Être prêt à évacuer son domicile
- Ne pas s'approcher des zones inondées et des vagues

## APRÈS

- Procéder au nettoyage



# Tempête

Une tempête correspond à l'évolution d'une perturbation atmosphérique, ou dépression, le long de laquelle s'affrontent deux masses d'air aux caractéristiques distinctes (température, teneur en eau). On parle de tempête lorsque les vents dépassent 89 km/h (soit 48 nœuds, degré 10 de l'échelle de Beaufort). On parle d'ouragan pour une vitesse moyenne de vent supérieure ou égale à 118 km/h. La tempête se manifeste par des vents violents, des pluies potentiellement importantes pouvant entraîner des inondations plus ou moins rapides, des glissements de terrains et coulées de boues et des vagues qui dépendent de la vitesse du vent et de la durée de son action.

## AVANT

- S'informer le risque, l'alerte et les mesures de précaution.
- Mettre à l'abri ou fixer les objets sensibles au vent
- Vérifiez vos réserves (eau potable, aliments, bougies, piles)
- Protégez toutes les ouvertures de votre maison et fermez toutes les issues

## PENDANT

- Eviter les comportements à risque (travaux sur toiture, promenade en bord de mer...)
- Limiter ses déplacements et réduire sa vitesse sur la route
- Ne pas utiliser d'engins nautiques
- Écouter la radio

## APRÈS

- S'assurer que le risque est terminé
- Ne pas toucher aux câbles tombés à terre



# Pollution maritime

Une pollution maritime est l'introduction directe ou indirecte de déchets, substances ou d'énergies dans le milieu naturel marin. Cette pollution entraîne des effets nuisibles pour les espèces vivantes et les écosystèmes marins. On distingue deux types de pollution, celle générée par les substances chimiques (hydrocarbures, huile moteur...) et celle produite par les déchets aquatiques (déchets flottants, industriels, naturels...).

## AVANT

- Prévenir la mairie en cas de détection d'une pollution en précisant le lieu, la nature du moyen de transport, la nature du sinistre et, si les circonstances le permettent, le numéro du produit et le code de danger.

## PENDANT

- Ne pas rester à proximité de la pollution.
- Se laver en cas de contact
- Consulter un médecin

## APRÈS

- S'assurer que le risque est terminé
- Attendre les consignes des autorités



# Grand Froid

C'est un épisode de temps froid caractérisé par sa persistance, son intensité et son étendue géographique. L'épisode dure au moins deux jours. Les températures atteignent des valeurs nettement inférieures aux normales saisonnières de la région concernée. Le grand froid, comme la canicule, constitue un danger important pour la santé de tous. Les périodes de grand froid et de très grand froid peuvent être également à l'origine d'autres phénomènes météorologiques aux effets dangereux tels que la neige et le verglas. Ils peuvent également affecter la vie quotidienne en interrompant la circulation routière, ferroviaire, fluviale ou encore aérienne.

## AVANT

- Vérifier le bon état général de votre installation de chauffage et de votre voiture
- Prévoyez une ou plusieurs couvertures de survie, une trousse à pharmacie et un téléphone portable chargé dans votre véhicule, tous les médicaments nécessaires si vous avez des traitements quotidiens et vérifiez vos réserves (eau potable, aliments, bougies, piles)
- Tenez-vous informé du phénomène en écoutant la radio ou en consultant le site internet de Météo-France
- Pensez à déclarer toute situation de personnes vulnérables de votre entourage (proches, voisins, sans abri..) au C.C.A.S. qui a mis en place une liste de recensement de la population fragile face à ce risque.

## PENDANT

- Restez chez vous et n'entreprenez aucun déplacement surtout le soir (température plus basse)
- Si vous devez absolument vous déplacer, renseignez vous sur les conditions de circulation, signalez votre départ et votre destination à vos proches
- Prévoyez des vêtements chauds pour couvrir les parties du corps perdant de la chaleur : tête, cou, mains et pieds
- Nourrissez vous convenablement / Ne buvez pas d'alcool, cela ne réchauffe pas
- Evitez de sortir les enfants en bas âge, même bien protégés
- Ne stationnez pas sous les lignes électriques et ne touchez en aucun cas aux fils électriques tombés sur le sol

## APRÈS

- S'assurer que le risque est terminé
- Attendre les consignes des autorités
- Recensez les dégâts éventuels de vos habitations ou installations. Les déclarer à votre assureur et en mairie.



# Canicule

La canicule se définit comme un niveau de très fortes chaleurs le jour et la nuit pendant au moins trois jours consécutifs. La définition de la canicule repose donc sur deux paramètres : la chaleur et la durée.

## AVANT

- Tenez-vous informé de l'évolution du phénomène météorologique en écoutant la radio ou en consultant le site internet de Météo-France
- Pensez à déclarer toute situation de personnes vulnérables de votre entourage (proches, voisins..) à la mairie qui a mis en place une liste de recensement de la population fragile face à ce risque.

## PENDANT

- Mouillez régulièrement votre peau et ventilez-vous régulièrement
- Ne sortez pas aux heures les plus chaudes de la journée
- Passez l'essentiel de votre temps dans un endroit frais et climatisé
- Maintenez votre maison à l'abri de la chaleur (aération régulière la nuit, climatisation, fermeture des volets)
- Mangez normalement, consommez 1.5 litre d'eau, ne consommez pas d'alcool
- Informez régulièrement votre entourage
- En cas de malaise ou de troubles de comportements, appelez un médecin ou les pompiers (18 ou 112)
- Si vous avez besoin d'aide ou d'informations, appelez la mairie

## APRÈS

- S'assurer que le risque est terminé
- Attendre les consignes des autorités



# Risque sanitaire

Un risque sanitaire désigne un risque, immédiat ou à long terme, plus ou moins probable, auquel la santé publique est exposée. Ce risque est considéré comme tel dès lors que l'homme, à la suite de l'exposition à une source de pollution, subit des effets néfastes sur sa santé. En matière de risque majeur, le « risque sanitaire » est plus entendu au sens de pandémie. Une pandémie désigne l'augmentation rapide de l'incidence d'une maladie contagieuse à un moment donné, sur une large zone géographique (part importante de la population touchée). En pratique, ce terme est très souvent utilisé à propos d'une maladie infectieuse contagieuse.

## AVANT

- Lavez-vous les mains plusieurs fois par jour avec du savon ou une solution hydro alcoolique
- Utilisez un mouchoir en papier pour éternuer ou tousser puis jetez-le dans une poubelle et lavez vous les mains
- En cas de symptômes grippaux, appelez votre médecin traitant ou le 15

## PENDANT

- Lavez-vous les mains plusieurs fois par jour avec du savon ou une solution hydro alcoolique
- Utilisez un mouchoir en papier pour éternuer ou tousser puis jetez-le dans une poubelle et lavez vous les mains
- Limitez au maximum les visites et les contacts avec vos proches
- Ne les embrassez pas, évitez de leur serrer la main
- Portez un masque en leur présence et aérez votre domicile

## APRÈS

- S'assurer que le risque est terminé
- Attendre les consignes des autorités



A détacher et à coller dans un lieu visible

# Les bons réflexes

## Que dois-je faire au final ?



Érosion marine



Eloignez vous de la zone dangereuse



Submersion Inondation



Fermez portes et fenêtres



Monter dans les étages



Coupez gaz et électricité



Tempête



Rentrez dans le bâtiment le plus proche



Fermez portes et fenêtres



Impossible de marcher quand le vent dépasse 100km/h



Pollution maritime



Eloignez vous de la zone dangereuse



Ne fumez pas



Grand froid



Limitez vos déplacements



Canicule



Hydratez vous régulièrement



Fermez les volets et restez au frais



Risque sanitaire



Lavez vous les mains



Portez un masque

**Dans tous les cas :**



**J'écoute la radio et je me tiens informé...**

A détacher et à coller dans un lieu visible

# CONTACTS

**Mairie de l'Ile-Tudy :**

**02 98 56 42 57**

**Préfecture du Finistère :**

**02 98 76 29 29**

**Météo France :**

**Prévision sur répondeur**

**3250**

**02 98 32 55 57**

**[www.meteofrance.com](http://www.meteofrance.com)**

**Fréquence des radios :**

**France Bleu Breizh Izel.....98.6**

**France Inter.....95.4**

**France Info.....105.5**

**Pompiers :**

**18 ou 112**

**SAMU :**

**15**

**Gendarmerie  
de Pont-L'Abbé :**

**02 98 87 06 64**

**Police / Gendarmerie :**

**17**

**VHF :**

**Un canal spécifique  
sera attribué**